

Pour le renforcement des prérogatives scientifiques et techniques au sein de l'INRAP

L'intersyndicale de l'Inrap (SGPA CGT-Culture SUD-Culture Solidaires SNAC-FSU CNT-CCS SNU-F0) amplifie le combat des élus au Conseil Scientifique de l'INRAP afin de défendre et améliorer les moyens scientifiques de l'établissement.

Il existe désormais [une pétition en ligne que vous pouvez signer et faire circuler](#)

Les modifications apportées au décret de 2002 modifiant la « gouvernance » scientifique de l'INRAP seront examinées par le CA de l'établissement le 12 juillet, soit 15 jours seulement avant dépôt au Conseil d'État : les délais de réaction sont donc très courts pour signer !